Budget général 2014: toutes sections

2013/2145(BUD) - 20/11/2013 - Rectificatif à l'acte final

OBJECTIF : **Rectificatif** à l’adoption définitive du budget général de l’Union européenne pour l’exercice 2014 (publié antérieurement au *«Journal officiel de l’Union européenne» L 51 du 20 février 2014*).

CONTENU : la rectification vise à modifier certains montants du budget indiqués en « crédits non dissociés » au lieu de « crédits dissociés » et vice et versa, selon le cas.

Le rectificatif vise en outre à apporter une modification d’ordre technique portant sur l’abattement forfaitaire indiqué en commentaire budgétaire de certaines lignes (lire 3% au lieu de 3,7%).